

Concours A/L et B/L 2024

« Les espaces forestiers dans le monde »

Le nouveau programme est une question de géographie thématique intitulée « Les espaces forestiers dans le monde ».

« L'espace forestier » est ici entendu comme toute surface boisée constituée principalement d'un peuplement d'arbres, arbustes et arbrisseaux, présentant une continuité sur une étendue de plusieurs centaines de mètres carrés, quel qu'en soit le statut juridique (domanial, communal, privé, etc.). Si la définition des espaces forestiers n'est pas un enjeu central du programme, il est attendu des candidats une connaissance des différentes définitions, scientifiques autant qu'institutionnelles – qu'elles soient produites par les Etats ou les organisations internationales –, et des éventuelles controverses qu'elles suscitent.

Couvrant près d'un tiers des terres émergées de la planète, les espaces forestiers constituent des écosystèmes spécifiques qui sont d'une très grande diversité et font aujourd'hui face à une multiplicité d'enjeux. En effet, si certains espaces forestiers restent peu marqués par l'activité humaine, la plupart d'entre eux sont soumis aux changements globaux : la multiplication d'épisodes de sécheresse ou de chaleur intenses, favorisent notamment les départs d'incendies et rendent les arbres plus vulnérables aux agents pathogènes et insectes ravageurs. Les paysages forestiers s'en trouvent profondément modifiés et certaines essences semblent condamnées à disparaître. Face à ces changements, des politiques d'adaptation sont portées par les Etats, la communauté scientifique et/ou les acteurs non-gouvernementaux.

Les espaces forestiers jouent ensuite un rôle fondamental dans les modes de vie de certaines populations (prélèvement de ressources végétales et animales, bois pour la vie quotidienne, agriculture sous couvert forestier), dans les systèmes productifs agricoles (agro-pastoralisme, agriculture sur brûlis, agriculture de plantation) et industriels (sylviculture, filière bois). La présence humaine et ces formes d'exploitation, ainsi que les modalités de gestion par des acteurs publics ou privés, induisent des aménagements spécifiques de l'espace forestier lui-même et, plus généralement, du territoire dans lequel il s'inscrit et participent à produire le paysage forestier, notamment par la sélection des essences.

L'exploitation parfois millénaire de la forêt participe aussi à l'activité des territoires et entretient des modes de vie spécifiques qui se transforment toutefois sous l'effet de la mécanisation des moyens de production et de la concurrence internationale. Plus encore, l'exploitation intensive de la forêt dans certaines régions ouvre la question de la place des acteurs de la filière dans la régénération des espaces forestiers.

Au-delà de l'exploitation des ressources forestières, ce sont également des espaces habités qui font l'objet de représentations symboliques (forêts sacrées, valorisation des « forêts primaires », mythes et légendes) et de pratiques récréatives diverses. L'ensemble de ces représentations et pratiques des espaces forestiers sont à l'origine de conflits d'appropriation, que l'on pense aux fronts pionniers (expansion spatiale de l'agriculture de type entrepreneurial au détriment des forêts tropicales), à certains projets d'aménagement touristiques et ludiques contestés, ou encore à la fonction de préservation non respectée de certains parcs naturels.

Le rôle des espaces forestiers dans les équilibres environnementaux globaux (prévention des risques, biodiversité, changement climatique) est mis en avant de façon croissante et soulève des débats quant à leur statut particulier dans les politiques forestières nationale et locale, mais aussi dans la géopolitique mondiale (notion de « bien commun de l'humanité » ou processus de REDD+ par exemple). Protégés et parfois sanctuarisés, les espaces forestiers peuvent néanmoins constituer des marges qui échappent au contrôle des acteurs étatiques.

Il est attendu des candidats qu'ils couvrent un panorama large de réalités géographiques, à différentes échelles, et d'entrées thématiques. Les cas étudiés et les exemples seront pris un peu partout sur la planète, dans les pays des Nordes comme dans les pays des Suds, mais aussi dans les espaces ruraux, périurbains et urbains. Le jury insiste en particulier sur la nécessité pour les candidats d'adopter une approche multiscalaire. En effet, il s'agit non seulement d'aborder les espaces forestiers en eux-mêmes mais aussi de pouvoir les resituer dans des territoires plus vastes pour saisir leurs influences réciproques. Le jury sera aussi attentif à la capacité des candidats à différencier les espaces forestiers et les enjeux auxquels ils font face, sans toutefois tomber dans le particularisme. En outre, cette thématique doit permettre aux candidats de remobiliser de grands concepts et notions de la géographie permettant d'analyser les espaces forestiers et les enjeux auxquels ils font face.

Le jury encourage les candidats à croiser des approches issues de différents champs de la géographie : géographie environnementale bien sûr, mais aussi géographie économique, politique, culturelle ou sociale, ainsi que géopolitique. Différentes entrées thématiques pourront être adoptées :

1. Les écosystèmes forestiers et leurs évolutions face à une anthropisation croissante et au changement global.
2. Les espaces forestiers en tant que lieu de vie et de reconnaissance de la présence de populations autochtones
3. La production de valeur et l'exploitation de ces espaces forestiers quel que soit le secteur économique considéré (agricole, industriel, touristique et récréatif, ...).
4. Les différentes politiques de protection, de patrimonialisation et/ou de régénération des espaces forestiers mises en œuvre tant par des acteurs gouvernementaux et que des acteurs non-gouvernementaux.
5. Les espaces forestiers en tant réserves de ressources et théâtres de conflits de tous ordres et à différentes échelles.
6. Les représentations différenciées et évolutives dont font l'objet ces espaces forestiers.
7. Le poids des inégalités sociales dans l'accès aux espaces forestiers et aux ressources qu'ils recèlent.

Les sujets de géographie régionale sont exclus. Les prises de position et les points de vue militants sont à éviter. Le jury sera particulièrement sensible aux productions graphiques pertinentes et de qualité.